



Le 04 Septembre 2019

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

MARDI 10 SEPTEMBRE 2019

à 19 Heures 00

Salle des réunions de la Mairie

Le Maire,

Didier DRIEUX



ORDRE DU JOUR

RAPPEL : procurations : l'article 2121-20 du CGCT précise que « un conseiller empêché d'assister à une séance peut donner à un collègue de son choix **pouvoir écrit** de voter en son nom. Un même conseiller municipal ne peut être porteur que d'un seul pouvoir »

- 2019-24 : Approbation du Compte rendu de la réunion du 09 Juillet 2019 (joint à la présente)
- 2019-25 : Dossier Eolien : tierce opposition
- 2019-26 : SIDEC : modification des statuts
- Informations diverses



EXTRAIT DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MARCOING
DU MARDI 10 SEPTEMBRE 2019

==--==

L'an deux mille dix-neuf le mardi dix septembre, à 19 heures 00, s'est réuni le Conseil Municipal pour une réunion ordinaire en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier DRIEUX, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Nombre de Conseillers présents : 15
Nombre de Conseillers votants : 17
Date de la convocation : 04 septembre 2019

Etaient présents : MM DRIEUX Didier, MALDERET Pierre, CARDON Dominique, MAGNAN Olivier, KLEKOCINSKI André, SENT Virginie, ROUILLARD Michel, MOURANT Coralie, ROUARD Lindsay, DI PARDO Adrien, DI PASQUALE Christine, MOREL Jean-Luc, VERMEULEN Amélie, BIENFAIT Bruno, LEJEUNE André.

Absents excusés :
* MAGNAN Olivier à MALDERET Pierre
* LECAS Agnès à KLEKOCINSKI André

Absents : BASQUIN DUFNER Corinne, LAUDE Christian

Secrétaire de séance : MOURANT Coralie

• **2019-24 : Approbation du Compte rendu de la réunion du 09 juillet 2019 (joint à la présente)**

Après que Monsieur le Maire ait sollicité les remarques sur le compte rendu relatif à la réunion du conseil municipal en date du 09 juillet 2019, il ne ressort aucune observation sur le document transmis. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

• **2019-25 : Dossier Eolien Tierce opposition**

Monsieur le Maire rappelle que lors du conseil municipal en date du 9 juillet 2019 une délibération avait été prise pour autoriser d'ester en justice.

Maître MONAMY, avocat en charge du dossier souhaite une rédaction plus précise de la décision prise.

Cette modification permet de constater que notre assureur et les juristes spécialistes de notre compagnie ont décidé de nous suivre sur cette action en justice suite à la réunion du conseil municipal en date du 9 juillet et à la transmission des pièces créditant la motivation de la municipalité,

A l'issue des informations, le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour la nouvelle rédaction de l'autorisation à ester en justice dans le cadre d'une tierce opposition.

• **2019-26 : SIDEC : modification des statuts**

Sont plus particulièrement concernés :

- Les besoins en éclairage public et recharge pour véhicules électriques,
- la transition énergétique
- et le SIDEC devient un syndicat mixte fermé

A l'issue des explications, le conseil municipal **approuve** à l'unanimité cette modification des statuts.

• 2019-27 : MOTION POUR LA DEFENSE DES TRESORERIES ET LEURS PERSONNELS

A l'issue des explications fournies par Monsieur le Maire, le conseil municipal s'oppose :

- à la suppression des trésoreries et des services fiscaux de proximité et de plein exercice ;
- à la dégradation des services rendus aux usagers et aux collectivités locales ;
- à la suppression massive d'emplois d'agents des finances publiques.

La motion est approuvée à la majorité.

==--==
La séance est levée à 20 h
==--==